

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

PREMIÈRE AFFECTATION DES IFIP STAGIAIRES PROMO 2021/2022

La Direction générale a indiqué que les stagiaires devront formuler leurs vœux entre le 6 et le 22 septembre prochain.

Les inspecteurs stagiaires seront positionnés en priorité sur les postes demeurés vacants à l'issue du mouvement 2021 ou sur tout poste du département.

Les postes vacants à l'issue du mouvement des titulaires et sur lesquels auront été positionnés les stagiaires ne seront pas proposés au mouvement local des titulaires pour 2022. Les stagiaires positionnés sur ces postes auront vocation à y être titularisés. Ceux qui n'auront pu être positionnés sur ce type de poste auront la qualité d'ALD local au moment de leur titularisation.

Les nouveautés concernant les premières affectations des IFIP stagiaires :

Appel à candidatures en septembre :

Un appel à candidatures sera organisé au cours du mois de septembre pour pourvoir les postes restés vacants au sein des services relocalisés en 2021 y compris après la publication des postes sur la Place de l'Emploi Public.

Les postes seront proposés selon la procédure de recrutement au choix. Les inspecteurs stagiaires qui seront retenus rejoindront ces services en mai 2022 pour y accomplir leur formation pratique probatoire. Les stagiaires positionnés sur ces postes auront vocation à y être titularisés au 1^{er} septembre 2021.

Les inspecteurs stagiaires 2021/2022 retenus sur ces postes ne seront pas autorisés à participer aux différents appels à candidatures qui seront organisés en décembre 2021 (services relocalisés, services centraux et structures assimilées et postes au choix au sein du réseau).

Appel à candidatures en décembre :

Les inspecteurs stagiaires pourront également postuler les emplois suivants en fonction de leur bloc fonctionnel dans le cadre des appels à candidatures dédiés :

- les services relocalisés (nouveaux emplois sur les structures mises en place en 2021 et ceux dont la création interviendra en 2022) ;

- DRFiP de GUYANE et MAYOTTE, PNSR, et les brigades de la DIRCOFI SUD-EST-OUTRE-MER implantés dans les DOM (Guadeloupe, Martinique et Réunion) .

La CFTC est toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter vos correspondants.

<https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/>